



**PRÉFECTURE
DE LA GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°971-2021-258

PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2021

Sommaire

PREFECTURE / Cabinet

971-2021-10-06-00005 - Arrêté CAB SIDPC du 6 octobre 2021 portant attribution d'une aide du fonds de secours outre-mer FSOM aux collectivités (4 pages)

Page 3

PREFECTURE

971-2021-10-06-00005

Arrêté CAB SIDPC du 6 octobre 2021 portant
attribution d'une aide du fonds de secours
outre-mer FSOM aux collectivités



**Arrêté préfectoral n° 2021-014 CAB/SIDPC du - 6 OCT. 2021
portant attribution d'une aide du fonds de secours outre-mer (FSOM)
aux collectivités**

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,

- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Alexandre ROCHATTE, préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
- Vu** la circulaire du 11 juillet 2012 du Ministère des Outre-Mer et du Ministère de l'économie et des finances et du commerce extérieur relative à la mise en œuvre du dispositif du fonds de secours pour l'outre-mer ;
- Vu** les arrêtés interministériels du 23 novembre 2020 et 14 décembre 2020 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ;
- Vu** l'avis du comité interministériel du fonds de secours du 15 septembre 2021.
- Vu** la délégation de crédits MADI n° 2000045805 du 27 septembre 2021 ;
- Sur** proposition du Préfet de la région Guadeloupe,

ARRÊTE

Article 1 – Les indemnités versées pour les collectivités victimes de l'onde tropicale n°48 les 9, 10 et 11 novembre 2020 s'élèvent à 1 230 181 €.

Les indemnités sont versées aux bénéficiaires dont la liste, issue de l'instruction sus-visée, se trouve annexée à la présente décision.

Le versement de l'indemnité s'effectuera selon les règles comptables en vigueur, dès mise à disposition des crédits de paiement par le ministère des Outre-mer sur le BOP 123.

Article 2 – Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Basse-Terre dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification au bénéficiaire. Ce recours peut être saisi à l'aide de l'application informatique « Télérecours citoyens » (<https://www.telerecours.fr/>).

Article 3 – le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Guadeloupe.

Basse-Terre, le - 6 OCT. 2021

Le Préfet

Alexandre ROCHATTE

**Décision du Comité interministériel du fonds de secours du 15 septembre 2021 FSOM
inondations novembre 2020 Guadeloupe (Collectivités)**

COLLECTIVITÉ		Équipement public endommagé ou détruit	Montant retenu pour l'opération (Après abattement)	Taux d'aide retenu par l'instructeur en %	Aide FSOM
1	LE GOSIER	Quartier de Belle-Plaine : canalisation d'eau pluviale, chaussée déformée, affaissement, effondrement de chaussée et réseau d'eau potable	156 236,80	35	54 683
2	LAMENTIN	Rénovation du Pont de Cailloux	7 459,97	35	2 611
3	LAMENTIN	Rénovation du Pont de Chabert	12 288,48	35	4 301
4	LES ABYMES	Rénovation rues Edmond Jalton, Gervais Anasthase, Hubert Farouil et Général Delacroix	19 200,00	35	6 720
5	LES ABYMES	Rénovation routes de Carlan, de Desravinières, rue Marin Bonine	4 500,00	35	1 575
6	LES ABYMES	Rénovation Pont de Beausoleil	15 300,00	35	5 355
7	LES ABYMES	Rénovation rues René Ulysse, Calixte François, Fernand Tony, Saint Cloud Leffet	23 800,00	35	8 330
8	LES ABYMES	Rénovation chemin de Pavé	22 500,00	35	7 875
9	LES ABYMES	Rénovation rue de la Digue Dimasse	2 125,00	35	744
10	LES ABYMES	Rénovation Chemin de Dindé	13 500,00	35	4 725
11	LES ABYMES	Rénovation Chemin de Papin	72 250,00	35	25 288
12	LES ABYMES	Rénovation Rue des Jasmins, des Papayers, des Alamandas, du Morne Bélise, des Rameaux	38 250,00	35	13 388
13	LES ABYMES	Rues René Kéké, Jean Tony, Des Palétuviers, de olconde, de Belle Plaine	6 300,00	35	2 205
14	LES ABYMES	Routes de Difort	85 500,00	35	29 925
15	LES ABYMES	Rue Mama Rousseau	4 500,00	35	1 575
16	LES ABYMES	Rue Louis Boucard	76 500,00	35	26 775
17	LES ABYMES	Rénovation Cour Louis, route de Daran	7 200,00	35	2 520
18	LES ABYMES	Rénovation Route de Besson, rue Fairn Cour Louis, route de Daran	19 800,00	35	6 930
19	LES ABYMES	Rénovation route de Tonnelle, rue Blanche	9 000,00	35	3 150
20	LES ABYMES	Rénovation route de Laffond	6 300,00	35	2 205
21	LES ABYMES	Rénovation rue Jean Ignace, route de la Piscine	29 700,00	35	10 395
22	LES ABYMES	Rénovation Rue Petit Acajou	5 100,00	35	1 785
23	LES ABYMES	Rénovation Rue de la Distillerie	6 300,00	35	2 205
24	LES ABYMES	Rénovation Avenue du Maréchal Leclerc, de l'Ouest, Gabriel Bach, Allées des Immortelles, des Iris, des Iguanes, rue des Amandiers, des Eucalyptus, et Cité Darbousier	76 500,00	35	26 775
25	MORNE-A-L'EAU	BELLE ESPERANCE - Chemin du Haras (Rénovation voirie)	7 448,00	35	2 607
26	MORNE-A-L'EAU	BELCOIN – chemin Marie-Jean Beranger (Rénovation voirie)	21 817,38	35	7 636
27	MORNE-A-L'EAU	BABIN - Route de Babin (Rénovation voirie)	21 760,00	35	7 616
28	MORNE-A-L'EAU	QUIRINNE - Rue Farvot Davrain (Rénovation voirie)	29 748,30	35	10 412

29	MORNE-A-L'EAU	BEGUETTE - Impasse Colibris et Espérance rue du docteur Julien Chevino (Rénovation voirie)	7 189,00	35	2 516
30	MORNE-A-L'EAU	PICARD - Picard Perrin Darthe 1 et 2 (Rénovation voirie)	9 711,00	35	3 399
31	MORNE-A-L'EAU	CROUSTERE - Chemin de Croustère et Lasserre rue du docteur Faroux (Rénovation voirie)	9 909,30	35	3 468
32	MORNE-A-L'EAU	LASSERRE – chemin de mon repos et PERRIN – Rue des Paletuviers (Rénovation voirie)	9 021,69	35	3 158
33	MORNE-A-L'EAU	JABRUN - Chemin Coulée et DUBELLOU - Chemin de la Jouvence (Rénovation voirie)	7 577,70	35	2 652
34	MORNE-A-L'EAU	BLANCHET – Allé des Palmistes et Berlet Impasse Pierre Louis (Rénovation voirie)	10 537,50	35	3 688
35	MORNE-A-L'EAU	BERLET - Impasse Pierre Louis (Rénovation voirie)	9 070,56	35	3 175
36	MORNE-A-L'EAU	LORGER - Chemin de fond Ravine et Desvarieux(Rénovation voirie)	9 401,00	35	3 290
37	MORNE-A-L'EAU	LORGER – Carrefour (Rénovation voirie)	23 175,75	35	8 112
38	MORNE-A-L'EAU	HOUDAN - Rue Louis Armstrong (Rénovation voirie)	16 740,75	35	5 859
39	MORNE-A-L'EAU	HOUDAN - Rue Gérard Lauriette (Rénovation voirie)	3 770,00	35	1 320
40	MORNE-A-L'EAU	PERRIN – Rue des Paletuviers et LEBRAIRE Impasse Poissette (Rénovation voirie)	10 191,50	35	3 567
41	MORNE-A-L'EAU	GENSOLIN - Rue Martial LUCE (Rénovation voirie)	23 564,45	35	8 248
42	MORNE-A-L'EAU	COCOYER - Rue Germain Saint Ruf (Rénovation voirie)	12 450,80	35	4 358
43	MORNE-A-L'EAU	ESPERANCE - Chemin de l'Espérance (Rénovation voirie)	3 435,25	35	1 202
44	MORNE-A-L'EAU	ROUSSEAU Impasse des Cocotiers RICHEVAL - Allée Hubert Jean-Louis (Rénovation voirie)	7 429,50	35	2 600
45	MORNE-A-L'EAU	RICHEVAL - Allée Raymond Levallois (Rénovation voirie)	3 091,45	35	1 082
46	MORNE-A-L'EAU	JABRUN ST CYR - Impasse du Bien-être (Rénovation voirie)	14 456,00	35	5 060
47	MORNE-A-L'EAU	BONNE TERRE - Rue du Doctovee Martyr Jasmin	3 435,25	35	1 202
48	MORNE-A-L'EAU	DECOSTIERE - Impasse Quernel (Rénovation voirie)	4 602,00	35	1 611
49	SAINTE-ANNE	Rénovation voirie – secteur Maudette (route de l'Heurissy)	31 362,70	35	10 977
50	SAINTE-ANNE	Rénovation voirie – secteur Douville (route de fond Lesmesle)	49 405,67	35	17 292
51	SAINTE-ANNE	Rénovation voirie – secteur Bel étang	168 434,34	35	58 952
52	PETIT-BOURG	Rénovation ouvrage hydraulique Chemin de Vinetot	242 915,40	35	85 020
53	PETIT-BOURG	Rénovation ouvrage hydraulique Papin	256 410,70	35	89 744
54	PETIT-BOURG	Rénovation voirie – Morne Baudoin	112 542,61	35	39 390
55	PETIT-BOURG	Rénovation voirie- Route de Duquerry	200 539,96	35	70 189
56	PETIT-BOURG	Rénovation voirie – Rue Garty Archimède	157 219,65	35	55 027
57	PETIT-BOURG	Rénovation voirie – route de Lamote	271 225,92	35	94 929
58	SAINTE-ROSE	Réhabilitation du dessableur de Solitude	6 060,00	35	2 121
59	SAINTE-ROSE	Réhabilitation prise d'eau cacao	13 651,00	35	4 778
60	SAINTE-ROSE	Travaux voiries route du Ka	14 450,00	35	5 058
61	SAINTE-ROSE	Travaux reprise totale de la chaussée Hauteurs de bis	42 500,00	35	14 875
62	SAINTE-ROSE	Travaux débouchage d'ouvrage hydraulique route de grande habitée	12 750,00	35	4 463

63	SAINTE-ROSE	Travaux route de Grande habituée : remplacement de garde de corps et débouchage d'ouvrage hydraulique	11 250,00	35	3 938
64	SAINTE-ROSE	Travaux route de débauchée : reprise de tapis	15 300,00	35	5 355
65	SAINTE-ROSE	Travaux pont débauchée : débouchage de l'ouvrage hydraulique et renforcement garde corps	14 400,00	35	5 040
66	SAINTE-ROSE	Travaux route de Cadet	764 775,18	35	267 671
67	SAINTE-ROSE	Travaux route de la carrière à Cadet – enrochement et stabilisation	12 750,00	35	4 463
68	SAINTE-ROSE	Travaux Route de Maison Neuve – reprise de chaussée	38 250,00	35	13 388
69	SAINTE-ROSE	Travaux à Route de Duportail - reprise d'accotement	42 500,00	35	14 875
70	SAINTE-ROSE	Travaux à Route de Ravine bleue – reprise de chaussée	21 250,00	35	7 438
71	SAINTE-ROSE	Travaux à Route de Ravine bleue – reprise d'ouvrage hydraulique	15 200,00	35	5 320
TOTAL					1 230 181,00 €